

Image not found or type unknown



Demande de renseignements sur la reconnaissance paternelle.

Par **djamel1974**, le **17/08/2009** à **12:30**

Bonjour,

Je suis algérien qui vit en Algérie, j'attends un bébé pour le mois de novembre avec une française qui vit en France, sachant qu'on est pas encore mariés. Alors ma question que faut-il faire pour reconnaître cet enfant ? et éventuellement y a-t-il une chance d'avoir un visa pour assister à l'accouchement ?

Je vous remercie tous.

Par **anais16**, le **18/08/2009** à **11:19**

Bonjour,

vous pourriez demander un visa Schengen de moins de trois mois pour assister à l'accouchement. Idem si vous souhaitez venir vous marier en France.

Ensuite, retournez au pays demander un visa parent d'enfant français.

Par **djamel1974**, le **18/08/2009** à **22:02**

merci anais..

beih, tout le probleme est la, j'ai demander un visa mais, on me la refusé juste comme sa, meme si, je bosse pour une firme francaise ici en algerie... mais bon, c'est pas grave. je vais tenter de redemander un autre pour ne pas dire je vais encor mendier un autre visa.

de toute façon, il ya pas trop de solution comme je vois alors merci pour ton mot est bon courage dans tes demarches

amicalement

djame